

VILLE DE BRUXELLES  
M. G. MICHIELS  
Département Urbanisme  
Plans et autorisations  
Boulevard Anspach, 6  
1000 Bruxelles

V/Réf. : 46R/11  
N/Réf. : AVL/ah/BXL-2.2278/s513  
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur,

Objet : BRUXELLES. Rue Royale, 160. Demande de permis d'urbanisme portant sur l'extension et le réaménagement de l'étage supérieur de l'hôtel. Demande d'avis de la Commission de Concertation.  
*Dossier traité par Mme M. Desreumaux*

En réponse à votre courrier du 20 décembre 2012 sous référence, réceptionné le 23 décembre dernier, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'en sa séance du 18 janvier 2012 et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée a émis un **avis favorable**.

La demande concerne le huitième étage (qui est en deuxième recul) de l'hôtel implanté à l'angle de la rue Royale et de la rue Vésale. L'immeuble est compris dans la zone de protection de l'hôtel Astoria, classé comme monument. Le projet vise à augmenter la taille des trois chambres existantes situées au 8<sup>e</sup> étage, aux dépens de la largeur de la terrasse filante périphérique. L'extension concerne principalement la rue Vésale et peu la rue Royale.

La CRMS ne voit pas d'objection à la réalisation des travaux qui n'auront que peu d'impact visuel sur l'hôtel Astoria.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO  
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS  
Présidente

c.c. : A.A.T.L. – D.M.S. (Mme S. Valcke) / A.A.T.L. – D.U. (M. Fr. Timmermans)